



**PROJET PEDAGOGIQUE
DES ACCUEILS COLLECTIFS A CARACTERE EDUCATIF
POUR MINEURS
ASSOCIE AU GROUPE SCOLAIRE DES CLAUZADES**

INTRODUCTION

L'ACCEM associé à l'école permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et offre à l'enfant un nouvel espace de vie et lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies , ses choix et les partager avec les autres.
L'enfant est pour toute l'équipe au centre de nos préoccupations , nous devons l'aider à se construire, se repérer, et l'amener à devenir auteur et acteur de ses loisirs. Ainsi, l'équipe pédagogique mettra tout en oeuvre pour que l'enfant passe des temps de loisirs les plus agréables possibles.

L' équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant: école, famille.....

Le projet pédagogique de l'ACCEM est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique , les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement.

Le projet permet de donner un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne .

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on vous accorde (élus,équipe de direction, parents..)

Le rôle du directeur adjoint

Il travaille **en partenariat** avec la direction et la seconde dans son action.

Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique

Il coordonne l'équipe et veille au respect du projet pédagogique, il est garant du bon déroulement des activités.

Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :

de socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation de l'accueil de loisirs.

De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoirs faire , des capacités de communication et des savoirs théoriques en lien avec la pratique.

D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre son projet et la mise en pratique sur le terrain.

Il peut mener des réunions.

Il organise l'arrivée et le départ des enfants .

Le rôle de l'animateur

Auprès des enfants

- il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- il sait accepter le refus, solliciter sans forcer.
- il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- il gère complètement son activité de la préparation au rangement.
- il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quand aux activités.
- il sait mettre une distance de relationnel entre lui et l'enfant.
- Il fait part aux responsables des problèmes survenus au cours de la journée.

Avec ses collègues

- il respecte ses collègues.
- il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- il respecte le travail de l'autre (prestataire de services, personnel de service...)

Avec les parents

- il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- il sait répondre à des demandes d'organisation, à des demandes de renseignements et sait aiguiller vers les personnes concernées.

Rappel

- respecter les horaires.
- porter une tenue vestimentaire correcte et adaptée à la pratique d'activités.

- L'utilisation du portable est interdite durant le temps de travail.
- interdiction de fumer dans l'école (à l'intérieur et à l'extérieur)

Fonctionnement de l'équipe

1 réunion 1 fois par semaine qui permet de réguler l'équipe, de gérer des conflits ou divers problèmes, de préparer des activités ou des projets. Ces réunions pourront se dérouler soit uniquement avec une équipe , soit avec les deux équipes(élémentaire et maternelle).

Mise en place d'évaluations individuelles (2 à 3 dans l'année) qui seront des moments d'échanges et de discussion entre la direction et l'animateur. Ces temps permettent de faire un bilan sur les actions mises en place par l'animateur.

- Suivi de formation des stagiaires BAFA.

EVALUATION

L'évaluation est une démarche qui consiste à mesurer l'écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé , en tenant compte des moyens matériels et humains mis en place.

Elle se fait avant, pendant et après les projets , elle nous permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

L'efficacité de l'action: a t'on atteint les objectifs fixés? Quelles difficultés a t'on rencontrées et quelles solutions ont été choisies? Les actions ont elles satisfait les enfants?

L'efficience de l'action: les effets obtenus sont ils à la hauteur des moyens humains, matériels engagés?

La conformité: respecte t'on les textes réglementaires et les usages locaux?

La cohérence: les actions vont elles dans le même sens que les objectifs fixés dans le projet pédagogique?

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE ELEMENTAIRE DES CLAUZADES

Jours et heures d'ouverture:

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

De 7h45 à 8h35, 11h45 à 13h20 et 16h30 à 18h30

Public accueilli:

L'ACCEM accueille les enfants scolarisés à l'école.

Effectifs :

Jusqu'à 126 enfants.

Equipe d'animation:

1 directrice BEATEP

1 adjointe BAFA et 8 animateurs

L'AMENAGEMENT DES LOCAUX

Les espaces aménagés doivent permettre à l'enfant de s'approprier les lieux pour s'y sentir bien.

Les salles intérieures :

- La salle RASED peut être utilisée pour des activités non salissantes en petit groupe
- La salle polyvalente est utilisée pour les jeux de sociétés, les coins permanents, les activités salissantes et des ateliers. C'est aussi le lieu d'accueil du matin.
- La salle informatique est utilisée pour les jeux vidéo, le blog.
- La BCD est utilisée pour le coin lecture, vidéo, atelier musique
- La salle ALAE est utilisée ponctuellement par les enseignants et les intervenants. Elle doit être aménagée pour les activités manuelles et les ateliers.
- Les salles de classes : une salle de classe est utilisée pour l'espace devoirs.

Les lieux extérieurs:

- Le préau sera utilisé pour les jeux extérieurs les jours de mauvais temps
- La cour sera aménagée en différents coins de jeux (badminton, basket, et jeux divers).
- Les terrains de football pourront être utilisés pour les grands jeux.

JOURNEE TYPE

De 7h45 à 8h35

Ouverture de l'école et accueil des enfants dans la salle polyvalente sur les coins de jeux. L'adjointe est chargée de noter l'arrivée des enfants.

Fonctionnement du midi

11h45 Appel dans les classes

Chaque animateur référent va dans la classe pour récupérer les enfants qui mangent à la cantine.

Stephanie et 1 anim sont au portail pour vérifier la sortie des enfants qui ne restent pas manger.

11h45 à 13h20 : le temps repas et temps d'activités

Temps repas

Le repas est servi en 2 services. Une moitié des enfants mange à 11h55 avec 5 animateurs, l'autre moitié mange vers 12h45 avec 4 animateurs.

Les enfants participent au bon déroulement du repas (distribution du sel, rangement des assiettes et couverts ...)

Avant le dessert un temps calme est mis en place, les enfants sortent table par table avec les animateurs.

Des animateurs sont responsables d'ateliers fixes et les autres proposent des jeux ou activités diverses, ou bien gèrent des coins permanents (lego, kapla, jeux de sociétés, info)

Fonctionnement du soir

16h30 Chaque animateur référent fait l'appel dans sa classe et sort avec les enfants inscrits à l'ALAE.

L'adjointe et 1 animateur se tiennent au portail pour vérifier la sortie des enfants.

A 17h00 les animateurs d'ateliers prennent leur groupe

Les autres animateurs proposent des jeux ou activités, restent sur les coins permanents.

Les lundis et jeudis soir

A 17h15 :Espace devoirs avec 1 animateur jusqu'à 18h00.

Steph est en charge du pointage ICAP sous le préau dès 16h30.

L'ENFANT

Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant

La sécurité affective

- L'animateur devra toujours être disponible et à l'écoute des enfants.
- L'enfant devra être considéré comme individu à part entière à l'intérieur d'un groupe.
- L'animateur devra être attentif à l'état de fatigue de l'enfant : fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi....

La sécurité physique

- Les enfants ne devront jamais être laissés seuls, sans la surveillance d'un animateur.
- L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation, un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.
- Pendant les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (scie, cutters....)
- Pour les jeux collectifs et les jeux sportifs, l'animateur veillera à adapter le jeu à l'âge et aux capacités de l'enfant (importance de la préparation)
- Pour certaines activités notamment à caractère sportif, l'animateur devra, en lien avec la directrice de la structure, consulter les textes de réglementation.

Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant

- L'animateur devra organiser des activités et des jeux en adéquation avec la journée, il veillera à alterner des activités sportives ou nécessitant une plus grande attention le matin et des temps de jeux plus calmes après le repas et en fin de journée.
- En dehors de ces temps formels, les animateurs seront vigilants concernant l'état de fatigue des enfants et pourront mettre en place des temps calmes si cela s'avère nécessaire.

TEMPS REPAS

Le temps repas est une activité à part entière

- Education nutritionnelle : découverte des goûts, l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger.
- Autonomie : apprendre à se servir seul ou à servir les copains, à aller chercher l'eau, le pain, à participer au débarrassage (les enfants ramassent les couverts, empilent les assiettes et les verres).
- En fin de repas, les animateurs amèneront les enfants à faire le calme (sans pour autant leur faire croiser les bras sur les tables).
- L'animateur sera vigilant quant au respect de la nourriture (pas de gaspillage) au respect envers les agents de service.

L'animateur a un rôle très important à table, il est un exemple pour les enfants.

LES PROJETS D'ANIMATION

Créativité et imaginaire

Permettre à l'enfant de créer, d'imaginer et de découvrir de nouvelles matières.

Developper la personnalité

Activités créatives tout au long de l'année sur différents thèmes

Atelier scrapbooking

Atelier fusain et création de BD

Atelier modelage

Atelier de musique

Atelier de création de jeux de sociétés

Expression corporelle, motricité

Respecter des règles de jeux

Appréhender son corps dans l'espace

Prendre conscience de ses capacités physiques

Jouer ensemble

Atelier jeux sportifs

Atelier de volley : un jour pour les plus grands et un autre jour pour les CP/CE1 autour de jeux de psychomotricité.

Atelier rollers

Découvertes

Atelier de sciences et expériences

Création du BLOG

Transversalité avec les autres alae de la ville

Favoriser les échanges et les rencontres entre les enfants des différentes écoles de lavaur.

Favoriser la rencontre et l'échange entre les animateurs de différentes structures.

Participation au marché de Noël

Rencontres sportives .

FETE DE L'ECOLE

Cette année l'équipe travaillera sur la préparation du spectacle de la fête de l'école .

Utiliser les compétences de chacun.

Permettre à des enfants de participer de manière différente au spectacle :

fabrication des décors

réalisation de scénettes

Danses

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE MATERNELLE DES CLAUZADES

Jours et heures d'ouverture:

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

De 7h45 à 8h20, 11h30 à 13h20 et 16h30 à 18h30

Public accueilli:

L' ACCEM accueille les enfants scolarisés à l'école.

Effectifs :

Jusqu'à 60 enfants

Equipe d'animation:

1 directrice BEATEP

1 adjointe BAFA et 5 animateurs

L'AMENAGEMENT DES LOCAUX

Les espaces aménagés doivent permettre à l'enfant de s'approprier les lieux pour s'y sentir bien.

Les salles intérieures :

- La salle atelier est utilisée pour toutes les activités salissantes et pour des activités diverses notamment les jours de pluie.
- La salle polyvalente est utilisée pour les jeux de sociétés, les coins permanents. Elle sert aussi de lieu de temps repos pour les moyennes sections.
- La BCD est utilisée pour le coin lecture, faire des petits groupes après 16h30.
- La salle ALAE est utilisée ponctuellement par les enseignants. Le lieu est aménagé en coin poupée et cuisine, et aussi pour des activités.

Les lieux extérieurs:

- Le préau est utilisé pour les jeux extérieurs, et jeux sur des tapis
- La cour est aménagée en différents coins de jeux (trotinettes, basket, foot, et jeux divers).

JOURNEE TYPE

De 7h45 à 8h20

Ouverture de l'école et accueil des enfants dans la salle polyvalente sur les coins de jeux.

L'adjointe est chargée de noter l'arrivée des enfants.

Fonctionnement du midi

A 11h30 : Appel dans les classes

Chaque animateur référent va faire l'appel dans sa classe et vont au restaurant scolaire.

Temps de repos et sieste

Les petits vont à la sieste avec 2 animatrices.

Les moyens font un temps repos d'environ 1/2 heure avec 2 animatrices.

Les grands sont séparés en 2 groupes (1 dans la salle atelier et l'autre dans la salle ALAE) et font des jeux calmes avec 2 animatrices.

Fonctionnement du soir de 16h30 à 18h30

16h30 Chaque animateur référent va dans sa classe pour faire l'appel.

Les petits goûtent en classe, les moyens /grands (lucia) et les grands goûtent dans la salle atelier.

Les moyens (philippe) vont en BCD ou dehors, ils ont déjà goûté en classe.

Ensuite tous les enfants vont jouer dedans sur les coins permanents ou dehors.

Les animatrices proposent aux enfants des ateliers permanents.

Les autres sont sur les coins permanents et d'autres proposent des jeux ou activités.

Agnés est responsable du pointage des départs des enfants dès 16h30.

L'ENFANT

Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant

La sécurité affective

- L'animateur devra toujours être disponible et à l'écoute des enfants.
- L'enfant devra être considéré comme individu à part entière à l'intérieur d'un groupe
- L'animateur devra être attentif à l'état de fatigue de l'enfant : fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi....

La sécurité physique

- Les enfants ne devront jamais être laissé seul, sans la surveillance d'un animateur
- L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation , un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans
- Pendant les activités manuelles , l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (scie, cutters....)
- Pour les jeux collectifs et les jeux sportifs , l'animateur veillera à adapter le jeu à l'âge et aux capacités de l'enfant (importance de la préparation)
- Pour certaines activités notamment à caractère sportif , l'animateur devra ,en lien avec la directrice de la structure , consulter les textes de réglementation .
- Aux structures de jeux, les animatrices devront s'y trouver avant les enfants.

Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant

- L'animateur devra organiser des activités et des jeux en adéquation avec la journée , il veillera à alterner des activités sportives ou nécessitant une plus grande attention le matin et des temps de jeux plus calmes après le repas et en fin de journée.
- En dehors de ces temps formels, les animateurs seront vigilants concernant l'état de fatigue des enfants et pourront mettre en place des temps calmes ou de repos si cela s'avère nécessaire

Temps repas

Le temps repas est une activité à part entière

Education nutritionnelle : découverte des goûts , l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger.

- Autonomie : apprendre à se servir seul ou à servir les copains, à aller chercher l'eau, le pain, à participer au débarrassage (les enfants empilent les assiettes et les verres).

- En fin de repas, les animateurs amèneront les enfants à faire le calme (sans pour autant les faire croiser les bras sur les tables).
- L'animateur sera vigilant quant au respect de la nourriture (pas de gaspillage) au respect envers les agents de service.

L'animateur a un rôle très important à table, il est un exemple pour les enfants.

LES PROJETS D'ANIMATION

Créativité et imaginaire

Permettre à l'enfant de créer, d'imaginer et de découvrir de nouvelles matières.
Développer la personnalité

Activités créatives tout au long de l'année sur différents thèmes

Activité cuisine en décroisement avec les primaires

Atelier modelage

Expression corporelle, motricité

Respecter des règles de jeux
Appréhender son corps dans l'espace
Prendre conscience de ses capacités physiques
Jouer ensemble

Atelier basket

Atelier de gym et danse

DECLOISONNEMENT MATERNELLE ET PRIMAIRE

Permettre aux enfants de grande section maternelle de rencontrer les animateurs , les enfants et les locaux du primaire.

L'aider à se rassurer et favoriser l'entre aide entre les petits et les grands.

Favoriser le travail en commun des animateurs maternelle et primaire.

Mise en place d'activités autour des jeux collectifs, jeux de sociétés ou activités manuelles

Atelier de cuisine tous les 15 jours.